

# **RAPPORT DE LA 14<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE EXTERNE DE L'ONUSIDA (CCIES)**

Date : 18 mars 2024

Lieu : Virtuel

## **PARTICIPANTS**

**Membres du Comité :** M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, Mme Bushra Malik, Mme Hélène Rossert (présidente), M. Benoit de Schoutheete (vice-président)

**Secrétariat :** Mme Winnie Byanyima, directrice exécutive, M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales, M. Tim Martineau, directeur de la gestion, Mme Karusa Kiragu, directrice de la gestion du changement, M. Kodo Ngabane, responsable de la gouvernance

Le Comité consultatif indépendant de surveillance externe (CCIES, ou Comité) s'est réuni virtuellement avec la directrice exécutive pour discuter des conclusions et observations du Comité issues de sa 13<sup>e</sup> réunion, qui s'est tenue le 13 février 2024. La présidente du CCIES a présenté les observations et les recommandations de la 13<sup>e</sup> réunion (voir présentation ci-jointe), après quoi la directrice exécutive et les membres du Comité ont entamé un dialogue.

La directrice exécutive a approuvé la suggestion faite lors de la 13<sup>e</sup> réunion par le directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales, à savoir que la présidente et le vice-président du CCIES rencontrent les directeurs de la gestion et des relations extérieures dès que l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCIES est établi, dans le but de garantir l'adéquation, la pertinence et l'opportunité des informations présentées au CCIES. Ainsi, les présentations et les documents relatifs aux points de l'ordre du jour seront mis à la disposition des membres du CCIES au moins 10 jours avant la réunion.

La directrice exécutive et le CCIES ont discuté des préoccupations du Comité concernant l'adéquation de la couverture de l'audit interne. Le directeur de la gestion a proposé que la direction poursuive ses discussions avec le CCIES au sujet de la recommandation du Comité visant à mieux aligner la couverture de l'audit interne sur une évaluation globale des risques organisationnels. La directrice exécutive a fait observer que la diversité, l'équité et l'inclusion avaient été retenues pour un audit en 2024, car l'amélioration de ces aspects était l'un des cinq objectifs du processus de réaligement de l'ONUSIDA.

La directrice exécutive et le Comité ont discuté de la situation financière de l'organisation et de ses efforts en matière de mobilisation des ressources. Bien que le financement du développement reste limité de nos jours, la directrice exécutive a cité quelques développements prometteurs pour le Programme commun, notamment l'obtention de la plus forte augmentation de la contribution des États-Unis pour une organisation internationale au cours du dernier exercice, ainsi qu'un accord de la France (par l'intermédiaire d'Expertise France) pour contribuer à hauteur de 1,9 million d'euros au travail du Programme commun sur la réponse communautaire à la stigmatisation et à la discrimination en Afrique de l'Ouest et du Centre. La directrice exécutive a pris note de la nouvelle proposition de valeur de l'ONUSIDA, qui servira de présentation du Programme commun aux donateurs actuels et potentiels, notamment à l'occasion d'un dialogue structuré sur le financement prévu à la fin du mois de mars.

La réunion s'est également concentrée sur les résultats du processus d'alignement organisationnel, qui s'est officiellement achevé et est maintenant passé à un processus de gestion du changement. La directrice exécutive a noté que le réalignement organisationnel, en plus d'apporter des économies, a permis d'accorder une plus grande attention à la prévention du VIH, notamment en augmentant le financement des activités liées aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes.

La directrice exécutive a accepté la recommandation du Comité selon laquelle l'ONUSIDA devait documenter les résultats du réalignement organisationnel, y compris une analyse spécifique permettant de déterminer si les objectifs de l'exercice ont été atteints. La directrice exécutive a assuré le Comité que l'ONUSIDA produirait un rapport évaluant ce qui a été réalisé grâce à l'alignement.

La réunion a été levée.

## Annexe 1 : Présentation faite par la présidente du CCIES à la haute direction de l'ONUSIDA

### Comité consultatif indépendant de surveillance externe

Bilan de la 13<sup>e</sup> réunion du CCIES avec la haute direction, 13 février 2024



## Fonction d'audit interne (1/2)

- Le Comité reste préoccupé par l'adéquation de la couverture d'audit et demande des informations supplémentaires sur les liens entre les risques perçus par l'ONUSIDA et sa couverture d'audit. L'évaluation des risques de l'ONUSIDA devrait être le point de départ de l'élaboration des futurs plans d'audit de l'OMS/IOS. Lorsque les audits ne peuvent à eux seuls fournir des informations pertinentes sur les risques identifiés dans le profil de risque, des efforts évidents doivent être consentis pour développer des activités d'atténuation des risques autres que l'audit pour ces risques, à travers les trois lignes de défense (activités de gestion, conformité et audit).
- Le Comité recommande que la direction de l'ONUSIDA fournisse une explication sur les recommandations des audits

précédents qui sont toujours en suspens. Tous les rapports futurs au CCIES sur les recommandations « à haut risque » en suspens devraient inclure une description de ces recommandations, les plans d'action correspondants et une réponse de la direction expliquant le retard dans la mise en œuvre.

## Fonction d'audit interne (2/2)

- **Le Comité est préoccupé par le fait que l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit de l'OMS/IOS par KPMG n'a pas sollicité la contribution de la direction de l'ONUSIDA. Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle les futurs examens externes devraient inclure au moins deux audits de l'ONUSIDA et une rétroaction directe de l'équipe de direction de l'ONUSIDA. Le Comité demande également à recevoir (ainsi que la direction de l'ONUSIDA) une copie du rapport de KPMG et du plan d'action de l'OMS/IOS pour répondre aux recommandations de l'examen externe.**
- **Le Comité réitère sa demande de recevoir les rapports d'audit interne en temps utile.**

## Fonction d'enquête

- **Le Comité demande à recevoir une copie de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'enquête de l'OMS/IOS.**
- **Pour ses prochaines réunions, le Comité demande à l'OMS/IOS des informations plus complètes et plus détaillées sur les enquêtes, y compris une analyse des cas et des allégations, une analyse chronologique des cas en suspens, un calendrier pour l'achèvement des enquêtes (pour contrôler le respect du protocole d'accord entre l'ONUSIDA et l'OMS/IOS), et des informations plus complètes (par exemple, le nombre de prises en charge, etc.). Le Comité cherche à travailler avec l'OMS/IOS pour obtenir des informations plus détaillées sur les enquêtes liées à l'ONUSIDA.**

## Situation financière et mobilisation des ressources

- **Le Comité apprécie l'élaboration par le Secrétariat d'un budget plus équilibré et clairement aligné sur les ressources disponibles prévues.**
- **L'ONUSIDA devrait finaliser ses objectifs (ou indicateurs de performance clés) dans sa stratégie de mobilisation des ressources et mener à bien l'étalonnage, le suivi et l'établissement de rapports, afin de permettre une évaluation des réalisations par rapport à ces indicateurs d'ici à la fin 2024.**

## Alignement organisationnel

- **Le Comité considère l'exercice de réalignement (et le processus de gestion du changement associé) comme un travail en cours.**
- **Le Comité recommande à l'ONUSIDA de recueillir des preuves auprès des parties prenantes pertinentes, y compris les donateurs et son personnel, afin d'évaluer dans quelle mesure le réalignement a atteint ses objectifs déclarés.**
- **Pour chaque risque identifié par l'ONUSIDA en ce qui concerne son réalignement, des mesures d'atténuation spécifiques et adaptées doivent être élaborées.**

- **Pour chaque risque identifié par l'ONUSIDA en ce qui concerne son réalignement, des mesures d'atténuation spécifiques et adaptées doivent être élaborées**

## Travaux futurs de l'IEOAC

- **À la suggestion de la direction, le Comité a l'intention de rencontrer les directeurs de la gestion et des relations extérieures dès que l'ordre du jour de la réunion aura été arrêté (au moins 30 jours avant la date de la réunion) afin de clarifier les demandes d'information et les besoins du Comité. Nous espérons que ce processus permettra de maximiser l'utilité des réunions du CCIES.**
- **Le Comité a convenu d'un processus et d'un calendrier pour assurer l'achèvement de son rapport au CCP lors de sa réunion.**
- **Le Comité a discuté de différentes options pour une évaluation indépendante du CCIES, comme l'exige le mandat, et engagera le Bureau du CCP pour discuter de l'approche optimale à suivre.**
- **La prochaine réunion du CCIES se tiendra à Genève du 20 au 22 mai 2024.**